

**CTSD du 5 septembre 2016**  
**Déclaration liminaire de SUD Education 93**

Monsieur le Directeur académique de Seine-Saint-Denis,

Comme nous l'avons dit lors des CTSD de janvier et juin, nous considérons que la dotation pour cette rentrée 2016 est insuffisante pour notre département.

La réalité des écoles en cette rentrée est à mille lieux de l'enthousiasme et des effets de communication que la rectrice et vous même avez affiché dans la presse.

En effet qualifié par la rectrice, « d'effort très important en terme d'emplois pour la Seine St Denis » et « d'approche qualitative » par vous même, nous considérons que cette dotation n'est, à minima, qu'une nécessité pour la hausse démographique.

Elle n'est toujours pas à la hauteur des besoins qui assuraient aux élèves de ce département des conditions d'apprentissage optimales auxquelles ils et elles ont le DROIT et des conditions de travail satisfaisantes pour les enseignant-e-s.

Les seuils de classes sont dépassés dans certaines écoles ou seront dépassés au cours de l'année scolaire faute d'anticipation de la très grande mobilité et des nombreuses inscriptions d'élèves dans les écoles du département car comme vous l'avez dit dans le Parisien: *« Il n'y a pas un jour où un nouvel élève ne vient pas demander à s'inscrire dans un établissement du département »*

C'est pour ces raisons que nous avons besoin de 200 postes de plus pour que les seuils soient maintenues dans toutes les classes et ce pendant toute l'année scolaire. Des seuils, nous tenons à le rappeler, gagnés aux termes de luttes de plusieurs années par les enseignant-e-s de ce département et auxquels il n'est pas question de renoncer.

L'an dernier, l'absence de moyens de remplacements suffisants s'est révélé catastrophique pour les élèves et les collègues : avec plusieurs journées où 400 classes étaient sans enseignant-e. Les enseignant-e-s et les élèves en subissent toutes les conséquences avec une explosion du nombre d'élèves avoisinant dans certains cas une bonne trentaine d'élèves dans une même salle de classe.

Ce ne sont pas les 110 postes de remplaçant-e-s que vous proposez qui vont suffire ! Le recours massif aux contractuel-le-s devient la norme pour faire face aux besoins de remplacements ; ce qui est totalement inadmissible ! Nous avons besoin de 400 postes de remplaçant-e-s pour pouvoir assurer tous les remplacements et résorber la précarité dans notre département.

Du côté des RASED, notre département aurait besoin de 230 postes en plus pour assurer leurs missions de prévention et de remédiation et qu'un véritable suivi de tous les élèves en difficulté qui en ont besoin, soit assuré.

A ce jour, l'ensemble des postes de RASED supprimés sous la précédente mandature présidentielle n'ont pas été restitués.

Rien de mieux pour l'éducation prioritaire : La Mesure 2 de la réforme prévoyait *"Plus de maîtres que de classes"* et que « *chaque école en éducation prioritaire bénéficie[ra] d'un poste "plus de maîtres que de classes"* ». Cette mesure devait couvrir l'ensemble des réseaux de l'éducation prioritaire d'ici la fin du quinquennat. On en est très loin : il n'y a que 114 postes « plus de maîtres-se-s que de classes » alors qu'il y a plus de 500 écoles en REP ou REP+.

Les Toutes Petites Sections sont les grandes oubliées dans le département : 184 postes seraient nécessaires pour ouvrir des postes de TPS dans toutes les maternelles REP et REP+ du département comme le prévoyait la réforme de l'éducation prioritaire.

Par ailleurs, aux vues de cette dotation, nous nous interrogeons, Est-ce que cette année :

- les enseignant-e-s auront droit à la formation continue ?
- L'ensemble des demandes concernant les temps partiels et disponibilités seront elles satisfaites dans les conditions demandées par les personnels ?
- Contrairement à l'année dernière, les enseignant-e-s en REP+ auront ils et elles droit à leur 9 journées de formation. ?
- les enfants en situation de handicap auront ils et elles leur AVS ?
- les directeurs et directrices auront ils et elles une aide à la direction ?

Pour SUD, cette année ne sera, pas plus que les précédentes, une année « qualitative ».

Comme vous le rappelez si souvent, le CTSD est un espace de dialogue ; alors écoutez les demandes des collègues qui vous écrivent et qui se mobilisent !

Nous souhaitons que toutes les demandes des écoles soient satisfaites.

SUD Education soutient et relaie les revendications des écoles et des personnels mobilisé-e-s et votera contre vos propositions si leurs légitimes demandes de moyens ne sont pas satisfaites.